

**SDIS 70**

*Référentiel Interne de  
Formation et de Certification*

# ***PIC F***

**Pédagogie Initiale  
Et Commune de Formateur**



## Table des matières

Préambule.....	4
Définitions et termes.....	5
Cahier des charges.....	11
Logigramme.....	13
Certification.....	29
Annexe n°1 : Liste du matériel minimum obligatoire.....	30
Annexe n°2 : Fiche de suivi individuelle de suivi PIC Formateur.....	31
Annexe n°3 : Modalités de validation des capacités PIC Formateur.....	32
Annexe n°4 : Grille de validation des compétences PIC Formateur.....	35
Annexe n°5 : Procès-verbal PIC F.....	36
Attestation d'assiduité de formation PIC Formateur.....	37
Attestation de formation relative à l'Unité d'Enseignement PIC F.....	38
Bibliographie.....	39

## Préambule

L'arrêté du 08 août 2012 fixe le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur », et demande dans son annexe 2 aux organismes de formation d'établir un référentiel de formation et un référentiel de certification.

Ce référentiel n'est pas un scénario pédagogique, il définit les règles à suivre pour organiser des formations PIC F.

L'unité d'enseignement de « pédagogie initiale et commune de formateur » a pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel interne de formation et de certification et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

Conformément à l'annexe 2 de l'arrêté du 08 août 2012, la formation à l'UE PIC F peut être délivrée seule ou concomitamment à une ou plusieurs unités d'enseignements de pédagogie appliquée à un emploi.

## Définitions et termes

Dans un souci d'uniformiser les formations animées par les sapeurs-pompiers, les définitions suivantes sont la référence à suivre par tous les formateurs.

Ces termes et définitions sont issus, pour certains, des normes françaises homologuées **AFNOR NF X 50-750 et FD X 50-751**.

### **Acquis**

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

### **Activité d'application**

C'est la réalisation de cas concrets ou de mises en situation.

### **Activité pédagogique**

Il existe 3 types d'activité pédagogique :

- **Activité de découverte** : l'apprenant découvre ce qu'il sait déjà ou ce qu'il ne sait pas.
- **Activité de démonstration** : le formateur ou un autre émetteur transmet un savoir.
- **Activité d'application** : les apprenants appliquent ce qui vient de leur être démontré.

### **Analogie**

Comparaison entre le niveau de connaissance acquis des apprenants et le niveau à acquérir.

### **Apprenant**

Personne active et engagée dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement de connaissances et de leur mise en œuvre.

### **Apprentissage**

Technique d'enseignement constituant une des phases d'une séquence pédagogique.

L'apprentissage a pour finalité, pour l'apprenant, d'acquérir, d'approfondir des connaissances et de développer des aptitudes.

### **Capacité (du stagiaire)**

Ensemble des performances constatées qui peuvent être définies par un ou des référentiels de contenu de formation.

Les capacités sont souvent exprimées en termes de savoirs et savoir-faire ;

La capacité est un potentiel opérationnel qui n'est pas encore éprouvée en situation réelle.

### **Cas concret**

Technique d'apprentissage constituant une des phases d'application d'une séquence pédagogique. Il permet aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation proche de la réalité.

### **Certificat de compétences**

Document écrit délivré par une autorité d'emploi dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'état, reconnaissant au titulaire d'un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

### **Compétence de sécurité civile**

Mise en œuvre de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction, une activité ou un emploi.

## **Compétence définition AFNOR**

Mise en œuvre de capacités en situation professionnelle qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité.

## **Concepteur et encadrant d'action de formation**

Formateur détenant un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant et titulaire du certificat de compétences de conception et d'encadrement de formation.

## **Démonstration pratique**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

Cette technique pédagogique est composée en général de 3 parties :

- Démonstration en temps réel (DTR)  
Présentation complète d'une conduite à tenir, sans commentaire.
- Démonstration commentée et justifiée (DCJ)  
Demande aux participants d'identifier les principales étapes de la CAT. Démontre à nouveau le ou les geste(s) de secours nouveau(x) en expliquant et justifiant la nouvelle technique et /ou procédure
- Reformulation  
Refait le(s) geste(s) guidé par un ou plusieurs apprenants.

Les formateurs choisissent selon le message à transmettre, de pratiquer tout ou partie de la démonstration pratique.

## **Démonstration pratique dirigée (DPD)**

A l'instar de la démonstration pratique elle est utilisée pour montrer une ou des techniques et leur enchaînement lorsque le nombre de formateurs n'est pas suffisant. Les formateurs montrent la nouvelle action aidée par les participants qu'ils dirigent au fur et à mesure de la progression.

## **Diplôme**

Document écrit sanctionnant des connaissances et ouvrants des droits. Il émane d'une autorité compétente sous contrôle de l'état. Il conditionne parfois l'accès à certaines professions ou à certaines formations ou concours.

## **Discussion dirigée**

C'est une technique pédagogique qui consiste à cadrer la discussion en posant des questions fermées.

## **Etude de cas**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet, de mesurer le niveau de connaissance des apprenants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter son message.

## **Evaluation de la formation**

Action d'apprécier à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents : apprenants, formateur, autorité d'emploi, etc...

### **Evaluation certificative**

Pratiquer pendant et/ou en fin de formation, elle permet de faire le point sur les acquis afin de sanctionner le niveau de qualification en vue de certifier une compétence.

### **Evaluation diagnostique**

Mise en évidence de points forts et de points faibles à partir d'éléments observables pour formuler des objectifs d'évolution. Elle peut être utilisée avant et tout au long de la formation, comme par exemple l'étude de cas en introduction d'un cours.

### **Evaluation formative**

Elle permet à l'occasion d'exercices d'applications, l'atteinte de l'objectif spécifique et par conséquent le degré de progression de l'apprenant vers l'objectif général. L'apprenant est informé du degré d'atteinte des objectifs fixés, des capacités acquises et celles à travailler.

### **Evaluation sommative**

Elle permet de sanctionner positivement ou négativement lors de simulations ou d'apprentissages afin de comptabiliser ce résultat.

### **Exposé interactif**

C'est une technique pédagogique interactive qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs savoir(s) et de leur faciliter la compréhension. Le formateur utilise les connaissances des apprenants, développant et complétant les idées émises, et synthétise afin d'atteindre l'objectif.

### **FOAD (formation ouverte et accessible à distance)**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique d'une formation présentiel. Réalisée en ligne, elle a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s).

### **Formateur**

Personne exerçant une activité de formation au sein d'une équipe pédagogique.

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences professionnelles des apprenants. Pour cela, il participe à la conception, prépare, anime des actions de formation. Il évalue les acquis et réalise un bilan. Il accompagne ces personnes durant leur parcours et participe à l'évaluation du dispositif.

### **Formateur de PSC**

Formateur titulaire du certificat de compétences de « formateur en prévention et secours civiques ».

### **Formateur de PS**

Formateur titulaire du certificat de compétences de « formateur aux premiers secours ».

### **Formateur de formateur**

Formateur titulaire du certificat de compétences de « formateur de formateurs ».

### **Logigramme**

Outil permettant de visualiser de façon séquentielle et logique les actions à mener et les décisions à prendre pour atteindre un objectif défini.

### **Méthode démonstrative**

Méthode qui suit l'enchaînement suivant/ montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation). Méthode qui correspond à la démonstration pratique.

### **Méthode expérientielle**

Méthode qui consiste de placer l'apprenant en situation de faire avec des personnes qui savent faire. Dans ce cas, ce savoir est acquis par l'apprenant dans et par l'action en règle générale dans un projet réel. Le formateur incite à la formalisation du savoir-faire par l'apprenant qui est le vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres ;

### **Méthode expositive**

L'enseignant maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé, c'est le cours magistral, ou d'exposé interactif.

### **Méthode interrogative ou maïeutique**

A l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet à l'étudiant de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à ces éléments épars.

L'apprenant ou un groupe d'apprenants est incité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente...

### **Méthode participative**

Méthode créative de résolution de problèmes qui fait participer activement chacun des membres du groupe. Cette démarche fait intervenir des attitudes, des compétences et des connaissances particulières. L'approche participative situe le processus d'apprentissage au même rang d'importance que le sujet que l'on étudie.

Les sous-groupes que vous constituerez seront le laboratoire idéal de l'apprentissage participatif, car ils seront suffisamment petits pour permettre à chacun des membres de participer.

### **Matériels pédagogiques**

Tout, matériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique par le formateur.

### **Méthode pédagogique**

Ensemble de démarches formalisées et appliquées, selon les principes définis pour que l'apprenant formé acquiert un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques ; ce sont des principes qui orientent les modalités d'accès aux savoirs.

### **Mise en situation**

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle permet aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident décrite.

### **Mise en situation interactive**

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle permet aux participants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de leur faciliter la compréhension dans le cadre d'une situation d'accident décrite.

### **Moyen pédagogique**

Tout procédé, matériel ou immatériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : lecture de référentiel, étude de cas, cas concret, utilisation de films, maquillage, mannequins de simulation, vidéo-projection...

### **Objectif de formation**

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il peut permettre d'évaluer les effets de la formation.

### **Objectif général**

Il décrit la situation qui existera en fin d'action de formation.

### **Objectif intermédiaire**

Il décrit les capacités qu'aura le stagiaire à la fin de la partie concernée en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.



**Objectif spécifique**

Il décrit de façon précise la capacité qu'aura le stagiaire à la fin de la séquence

**Organisation de formation**

Agencement des différentes actions de formations du point de vue administratif, matériel, pédagogique et logistique.

**Organisme de formation**

Structure ou entité de formation agréée par le ministère chargé de la sécurité civile pour dispenser les formations de sécurité civile.

**Outils pédagogiques**

Moyens, matériel, aides formalisées pour augmenter l'efficacité de la technique pédagogique (tableau blanc, paper board, maquillage...)

**Pédagogie active**

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir au formé des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre.

La situation pédagogique suggère à l'apprenant formé des questions dont le traitement lui apportera une expérience et des acquis supplémentaires.

Elle prend appui sur la motivation du formé et provoque son désir d'action et d'activité.

**Pédagogie initiale commune**

Unité d'enseignement de sécurité civile correspondant à l'emploi de formateur. Ces compétences de formateur sont transversales à tous les domaines de la sécurité civile.

**Prérequis**

Maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires pour suivre valablement un module de formation ou une formation complète.

**Présentiel**

Il s'agit de pratiques pédagogiques réunissant le formateur et l'apprenant dans une unité de temps et de lieu.

**Public**

Qualité et nombre des apprenants. (Minimum et maximum)

**Responsable pédagogique**

Personne chargée de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

**Savoir**

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques.

**Savoir-être**

Capacité à s'adapter à des situations variées, à ajuster ses comportements et attitudes en fonction des caractéristiques de l'environnement, des enjeux, de la situation et du type d'interlocuteur.

**Savoir-faire**

Ensemble de connaissances qu'un individu est susceptible d'appliquer dans une situation donnée.

**Séquence pédagogique**

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs spécifiques fixés par le scénario. Elle regroupe les activités et les moyens pédagogiques.

**Simulation**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation pédagogique simulée.

**Support pédagogique**

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, diaporama, référentiel national...

**Technique miroir**

C'est une méthode pédagogique qui consiste à démontrer et expliquer une technique face à l'ensemble des apprenants qui exécutent simultanément les gestes.

**Techniques pédagogiques**

Procédés, démarches à suivre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques.

Exemples : étude de cas, démonstration pratique...

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

# Cahier des charges (PIC Formateur)

## 1. Objectif de la formation

L'unité d'enseignement « Pédagogie initiale et Commune de Formateur » a pour objectif de faire acquérir à toutes personnes les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel interne de formation (RIF), d'un référentiel de certification (RIC), en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes, conformément aux dispositions de l'arrêté du 08 août 2012.

## 2. Public visés

Cette formation est accessible à toute personne majeure.

## 3. Nombre de participants

Entre 6 et 24 stagiaires maximum en fonction du nombre de formateurs.

## 4. Logistique

Les stagiaires peuvent utiliser un véhicule de service après accord de leur chef de centre. Le covoiturage est à privilégier lors des déplacements.

Les repas sont à la charge des stagiaires.

Un hébergement est possible, en fonction des capacités d'accueil, et après demande écrite au chef de centre où est organisée la formation.

## 5. Modes de formation

La formation se déroule en présentiel.

## 6. Méthode pédagogique

L'approche par les compétences et la pédagogie active sont à privilégier.

## 7. Techniques pédagogiques

Activités de découverte : Remue-méninges, travail en sous-groupe, discussion dirigée.

Activités d'apprentissage : exposé interactif, mise en situation pratique, travail en sous-groupe.

Activités d'application : Mise en situation pratique, cas concret.

## 8. Logigrammes

Les logigrammes, **classés dans l'ordre de la progression pédagogique**, reprennent les 14 capacités de l'arrêté du 08 août 2012. Ils facilitent le travail du formateur en lui décrivant les phases successives de l'action de formation lui permettant d'atteindre l'objectif.

La partie de gauche correspond aux actions du formateur et celle de droite à celles de l'apprenant formateur.

## 9. Outils pédagogiques

Le matériel pédagogique minimum figure en annexe 1 ci-jointe.

Des supports pédagogiques peuvent être remis aux stagiaires sous forme numérique et/ou papier.

## 10. Durée

L'arrêté du 08 août 2012 ne définit pas de volume horaire spécifique.

Si cette unité d'enseignement est enseigné lors d'une PAE (ex : PAE de formateur en premiers secours), le volume horaire sera défini par l'équipe pédagogique.

Si cette unité d'enseignement est enseigné seule un volume horaire de **35 heures** en présentiel est préconisé.

### 11. Contenu de la formation

Le contenu de la formation doit être conforme à l'annexe 1 du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Pédagogie Initiale et Commune de Formateur » de l'arrêté du 08 août 2012.

### 12. Qualification des formateurs

Conformément à l'annexe 2 de l'arrêté du 08 août 2012, chaque membre de l'équipe pédagogique doit être détenteur du certificat de compétences de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs ».

Le responsable pédagogique doit être également détenteur du certificat de compétences « conception et encadrement d'une action de formation ».

### 13. Encadrement

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants.

Nombre d'apprenants		6 à 8	9 à 16	17 à 24
Equipe pédagogique	Responsable pédagogique	1		
	Formateur (s)	1	2	3

### 14. Evaluation de la formation

Elle est sous la responsabilité du responsable pédagogique en relation avec le directeur du centre de formation.

Elle est réalisée sous la forme de leur choix.

### 15. Archivage

Les documents peuvent être archivés sous forme papier ou numérique.

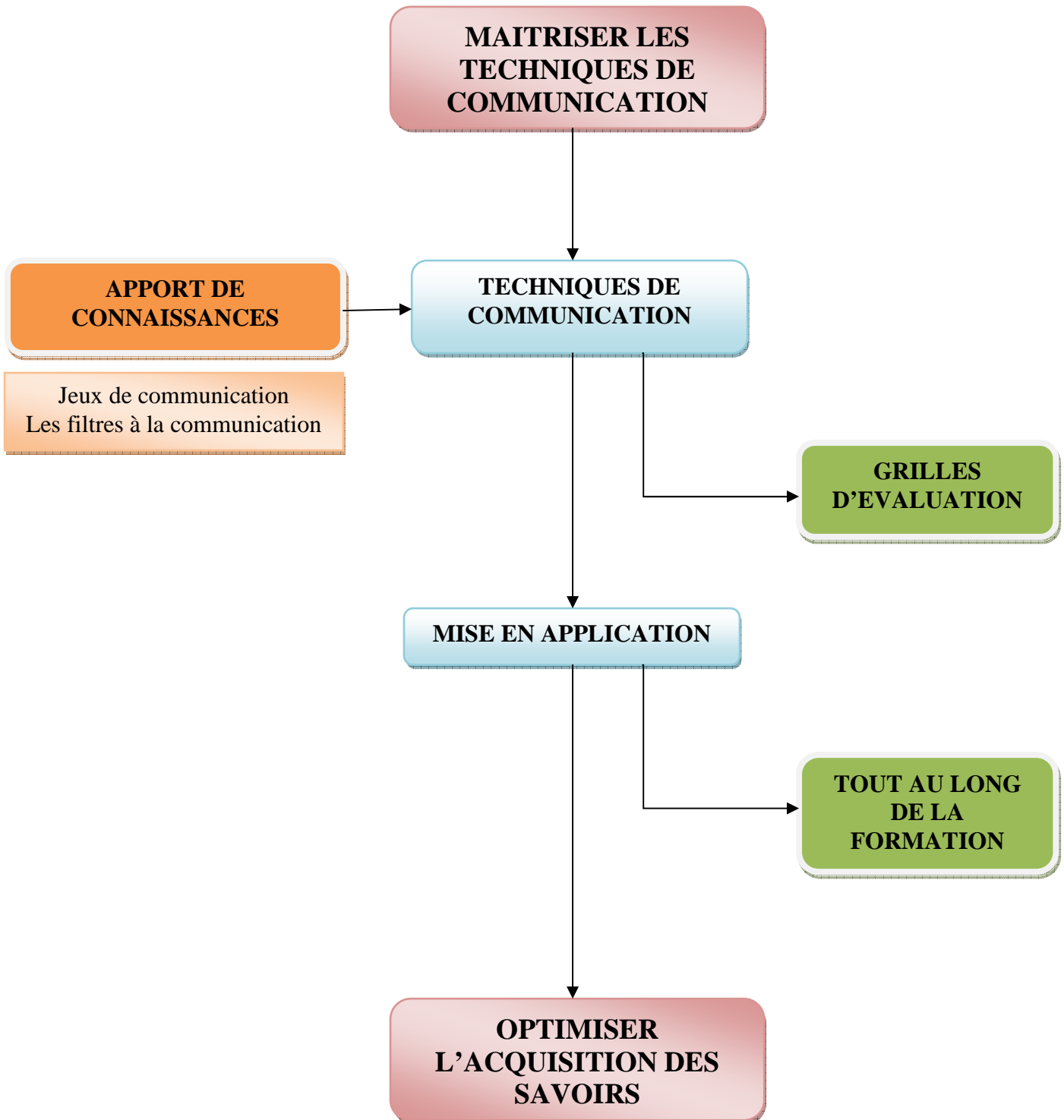
- Liste nominative : 2 mois
- Fiches de suivi des candidats : 2 mois
- Procès-verbal de la formation : 30 ans

### 16. attestation

Une attestation de formation et une attestation de formateur sont délivrées par le SDIS de la Haute-Saône.

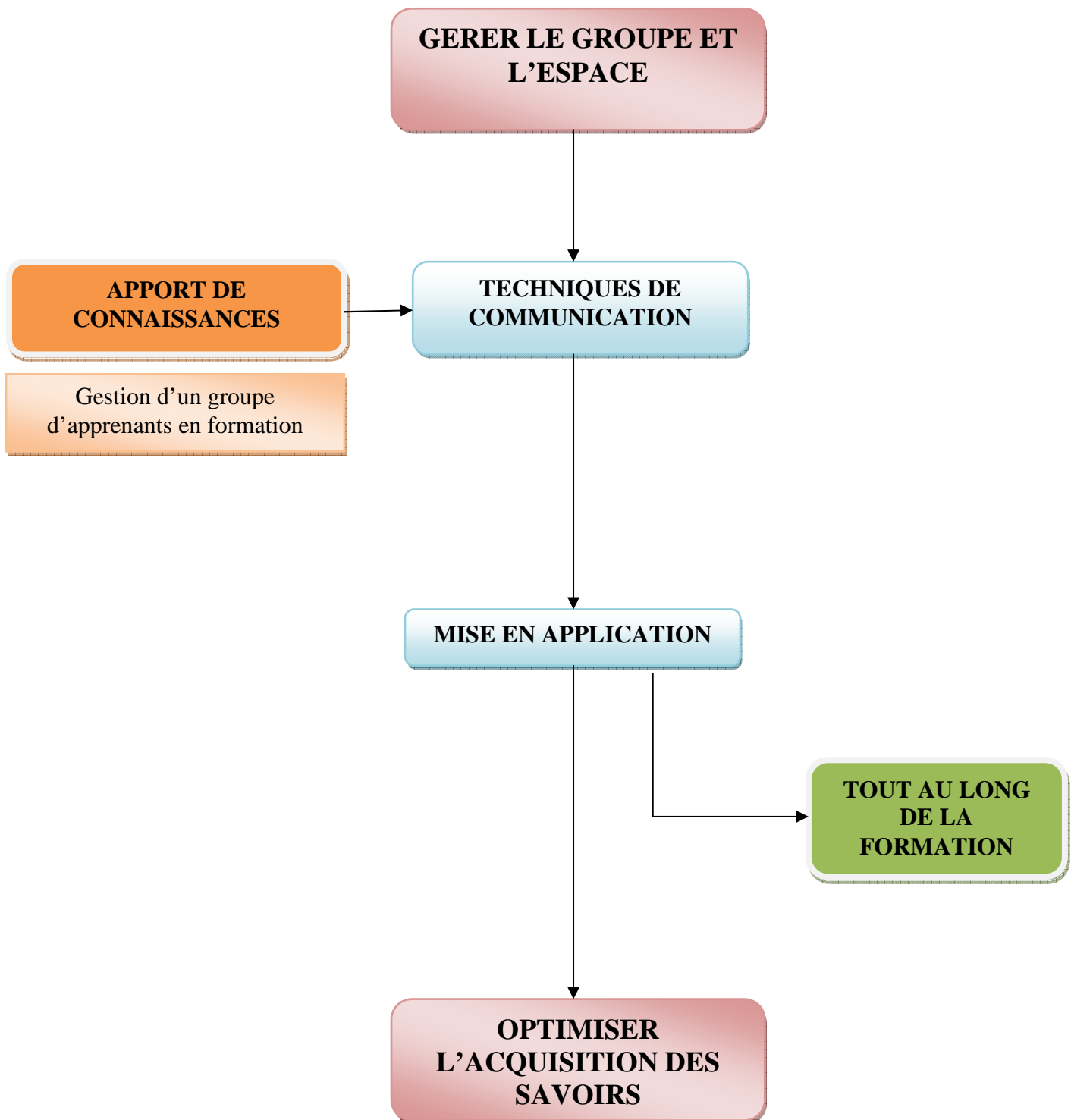
Ces attestations sont délivrées et signées par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône ou par son représentant bénéficiant de délégation de signature.

## Logigrammes

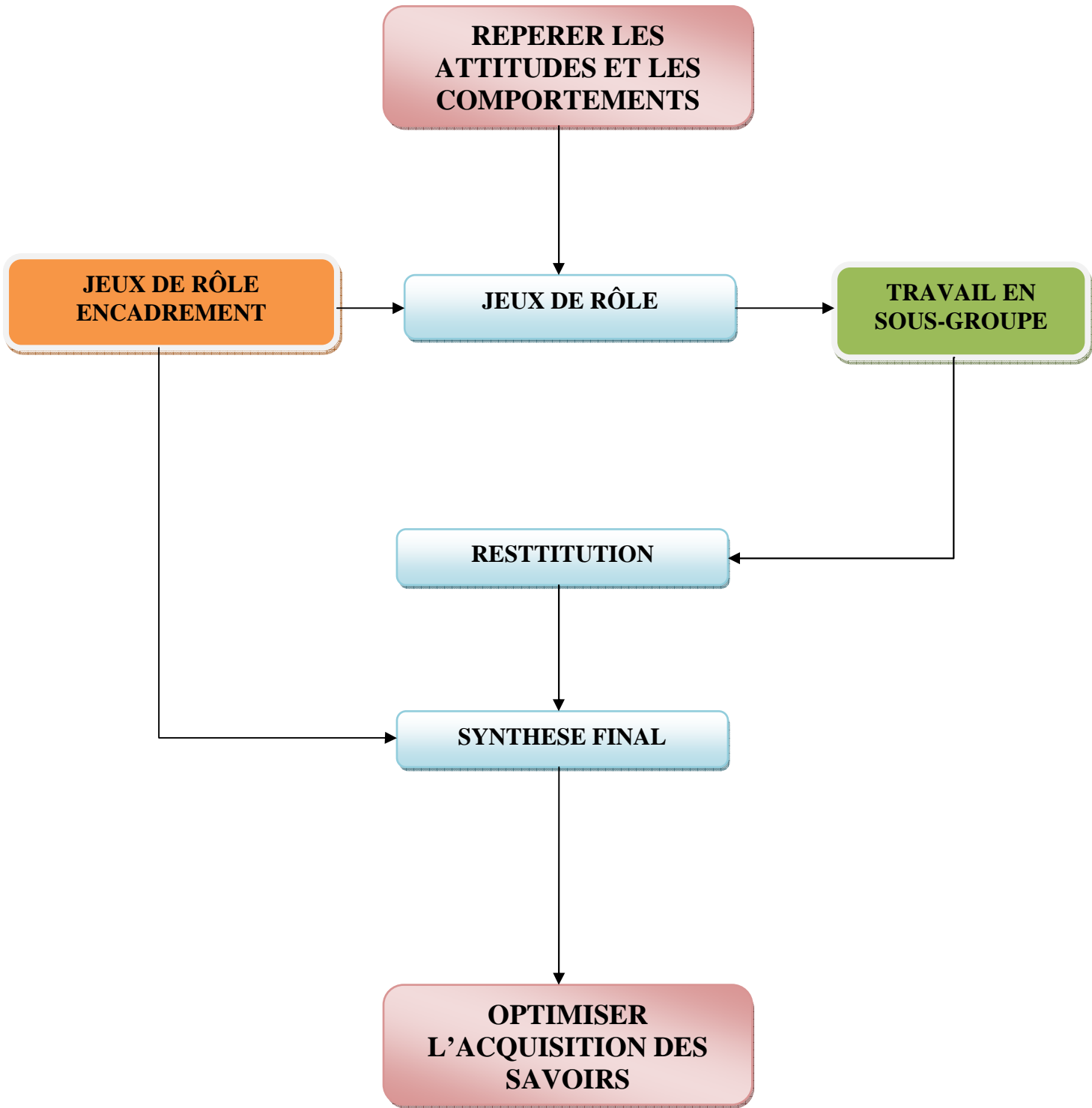


### **Capacité n° 9 :**

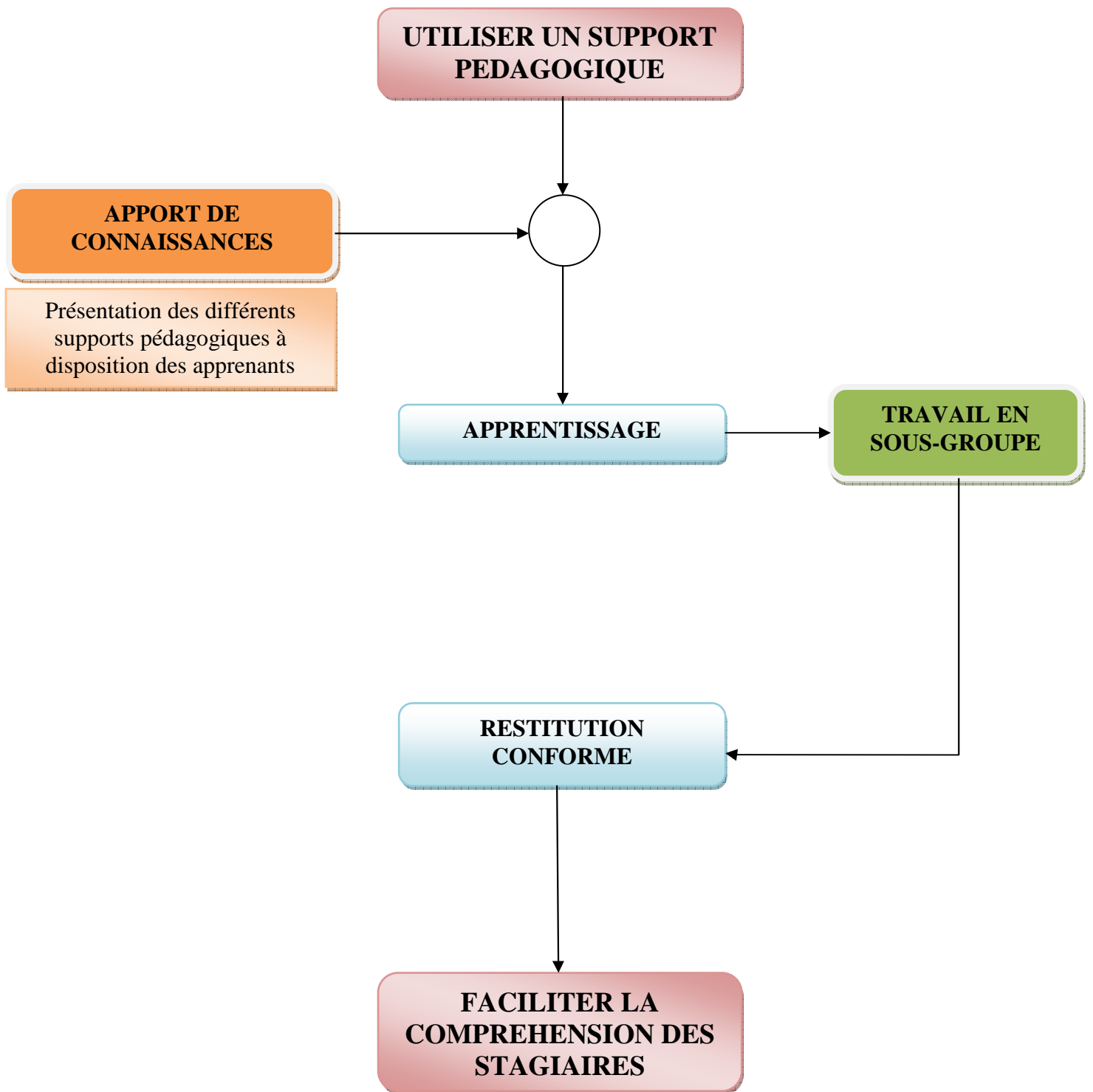
Etablir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.

**Capacité n° 12 :**

Positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs .

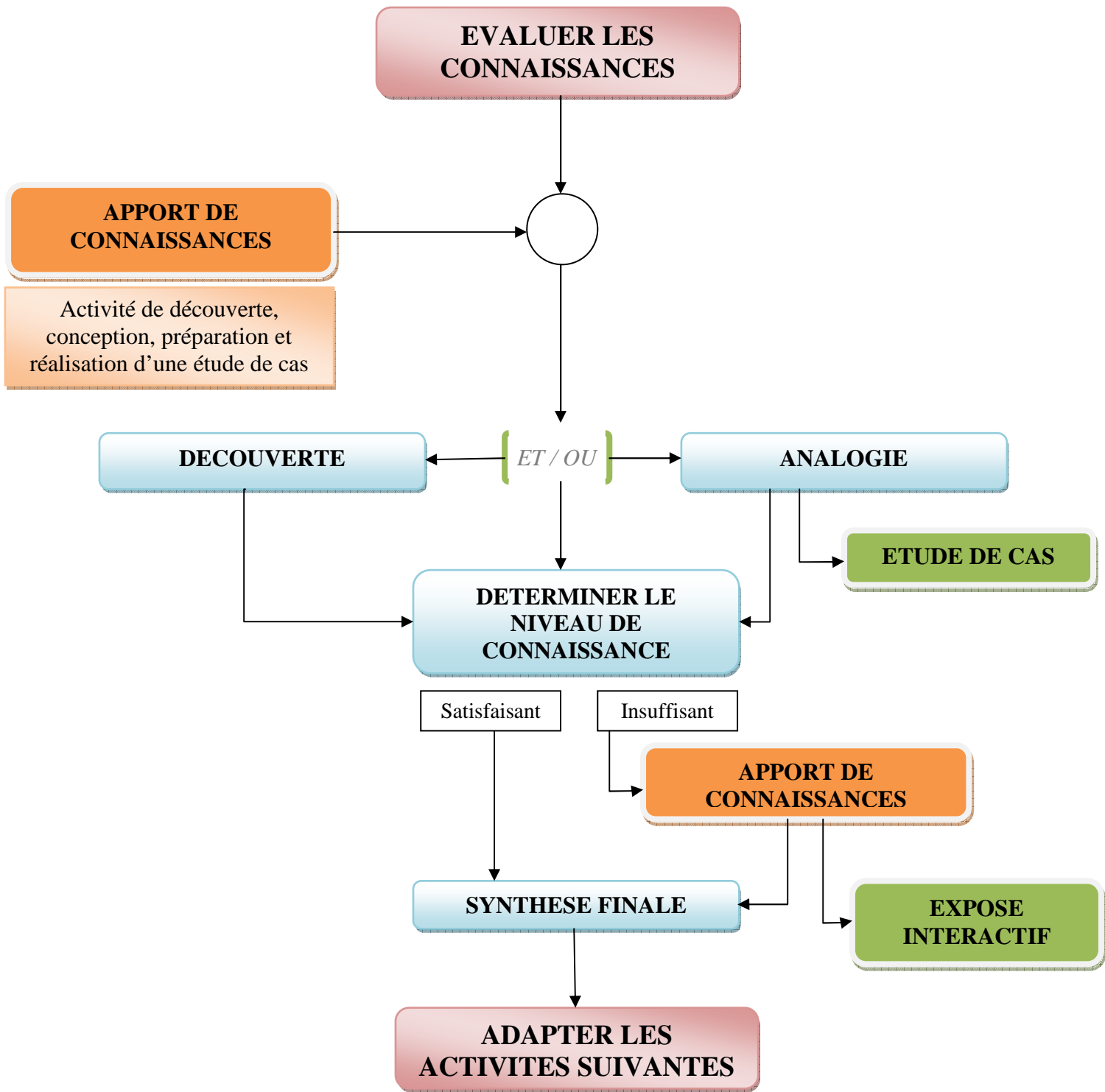


**Capacité n° 13 :**  
Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.

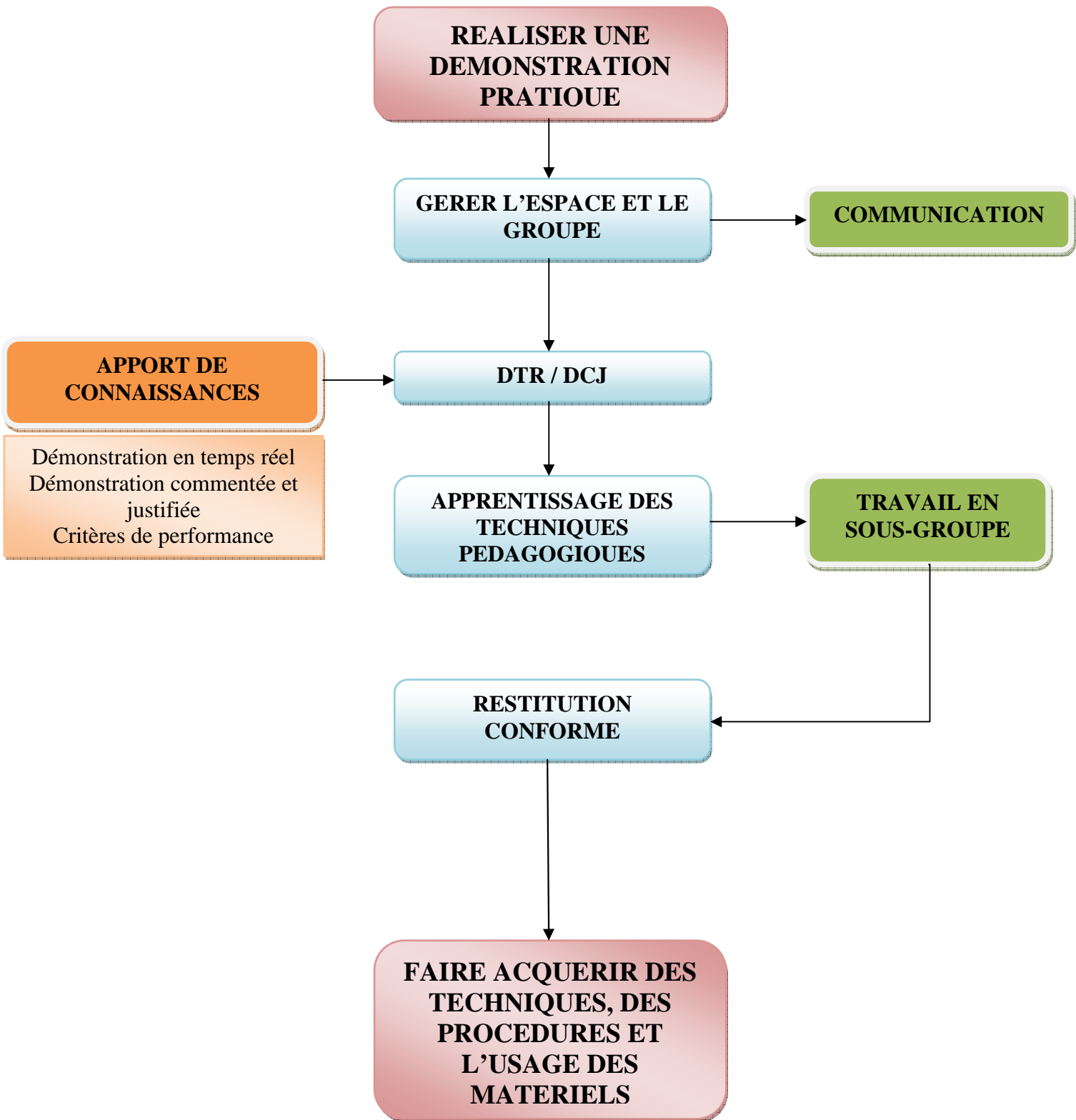


**Capacité n° 2-1 :**  
Apporter des connaissances structurées en utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la constitution des savoirs.

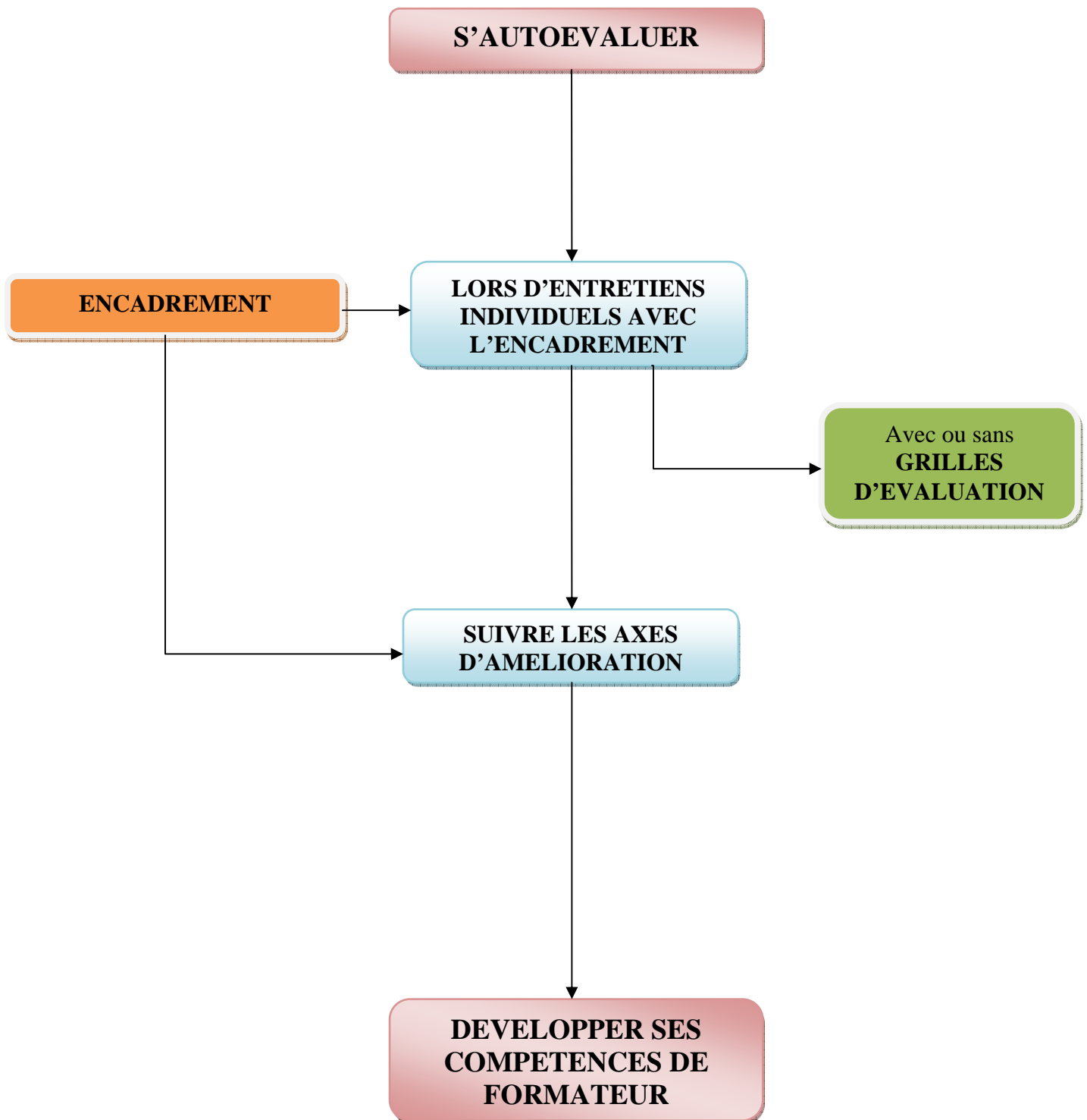




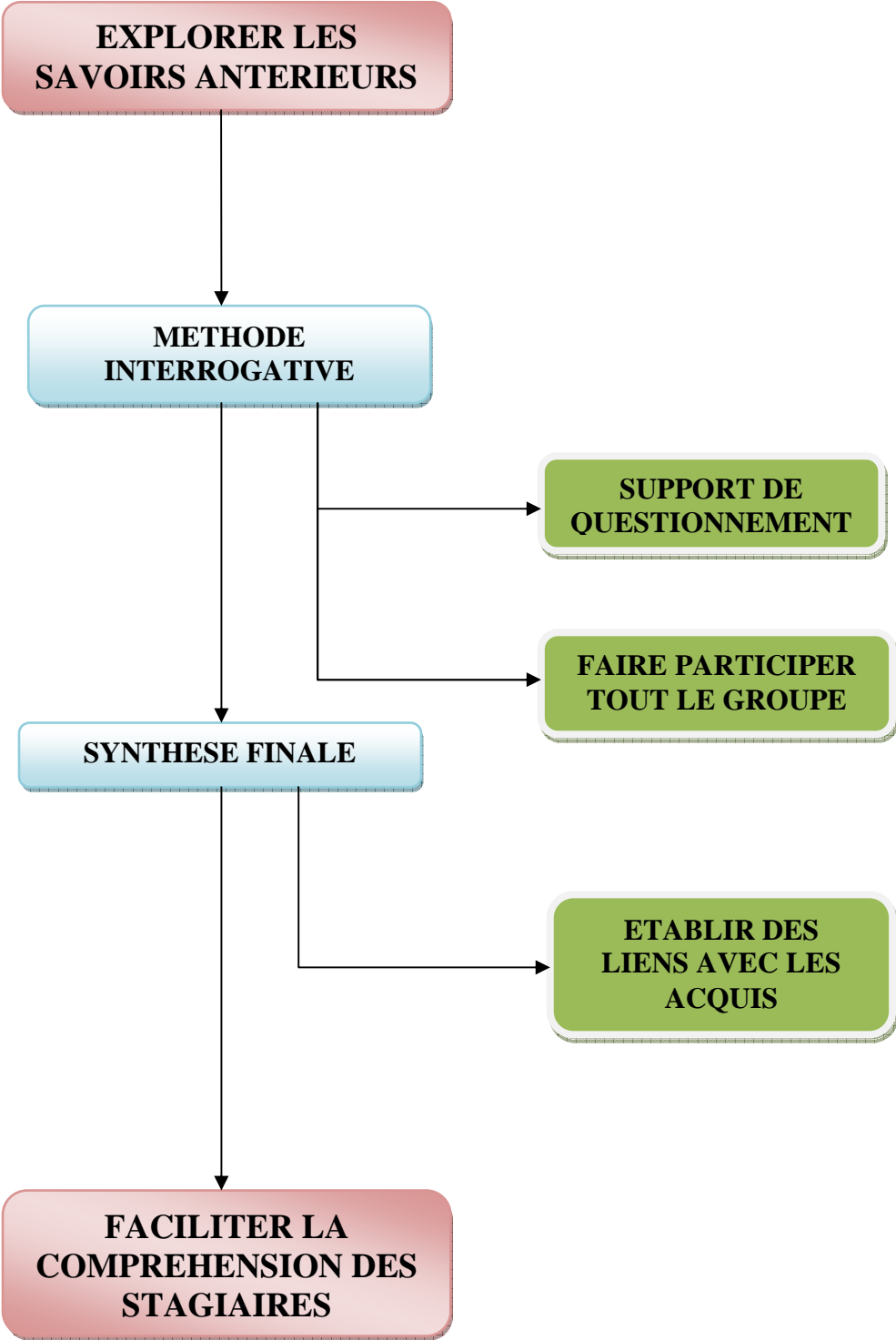
**Capacité n° 1 :**  
Evaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes.



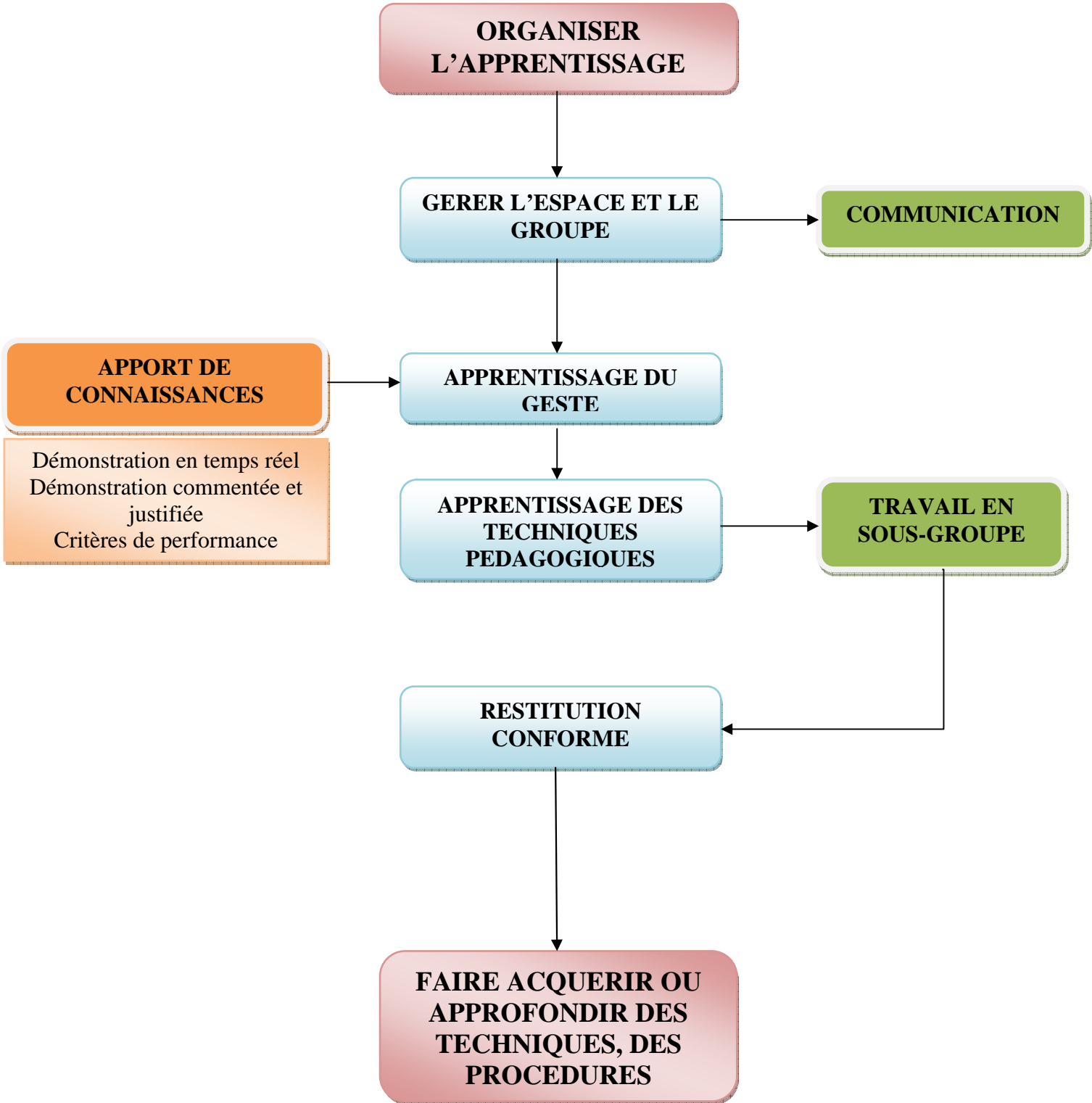
**Capacité n° 2-2 :**  
Apporter des connaissances structurées en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants.

**Capacité n° 8 :**

S'auto-évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences.



**Capacité n° 2-3 :**  
Apporter des connaissances structurées en démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l’usage de matériels.



**Capacité n° 2-2 :**  
Apporter des connaissances structurées en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants.

**UTILISER DES OUTILS  
PEDAGOGIQUES ET  
CREER DES SUPPORTS**

**APPORT DE  
CONNAISSANCES**

Créer des supports  
pédagogiques adaptés à la  
séquence présentée en utilisant  
les outils pédagogiques mis à  
disposition

**OUTILS ET SUPPORTS  
PEDAGOGIQUES**

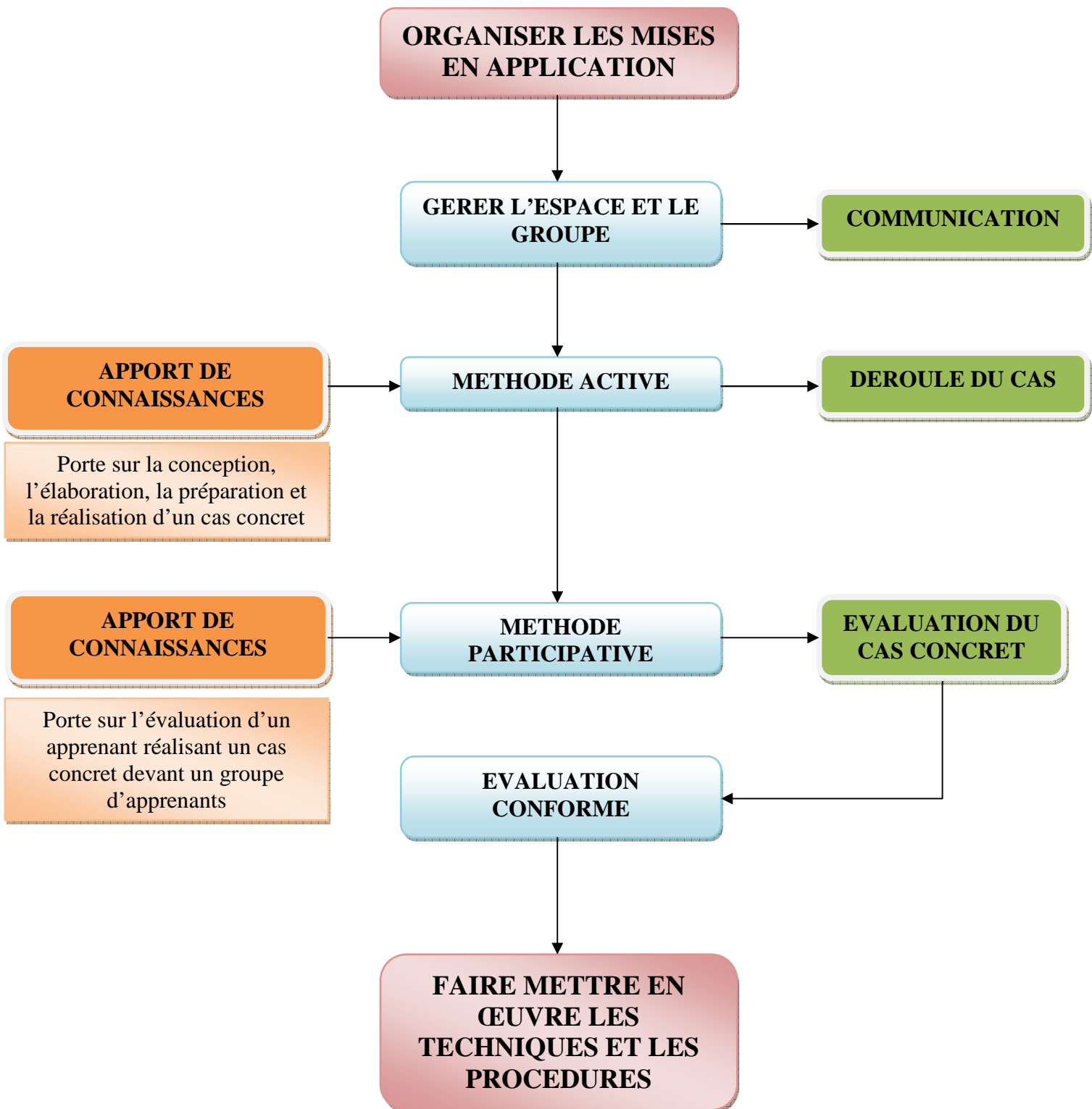
**TRAVAIL EN  
SOUS-GROUPE**

**UTILISATION LORS DE  
LA FORMATION**

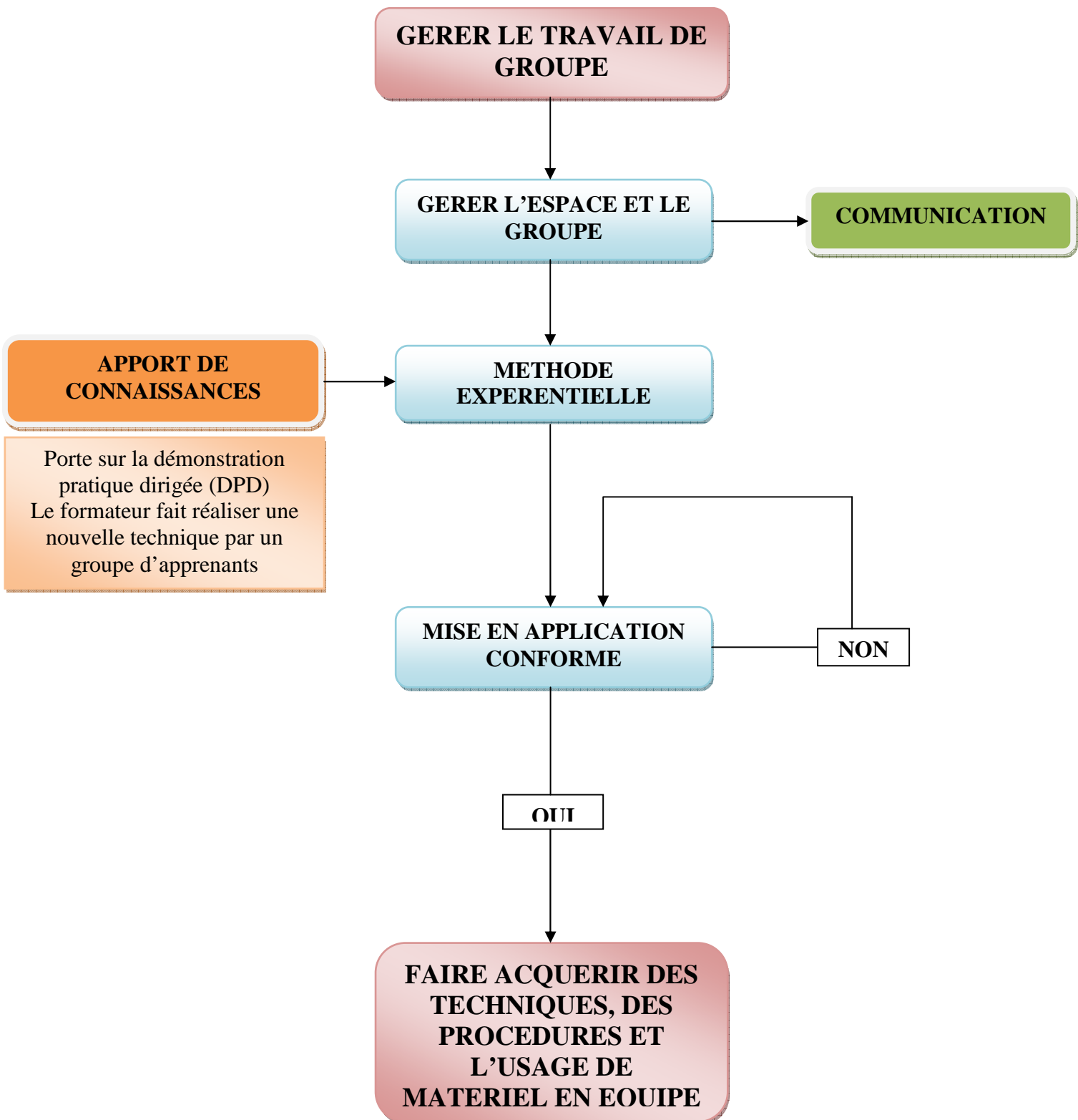
**OPTIMISER  
L'ACQUISITION DES  
SAVOIRS**

**Capacité n° 14 :**

Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs.

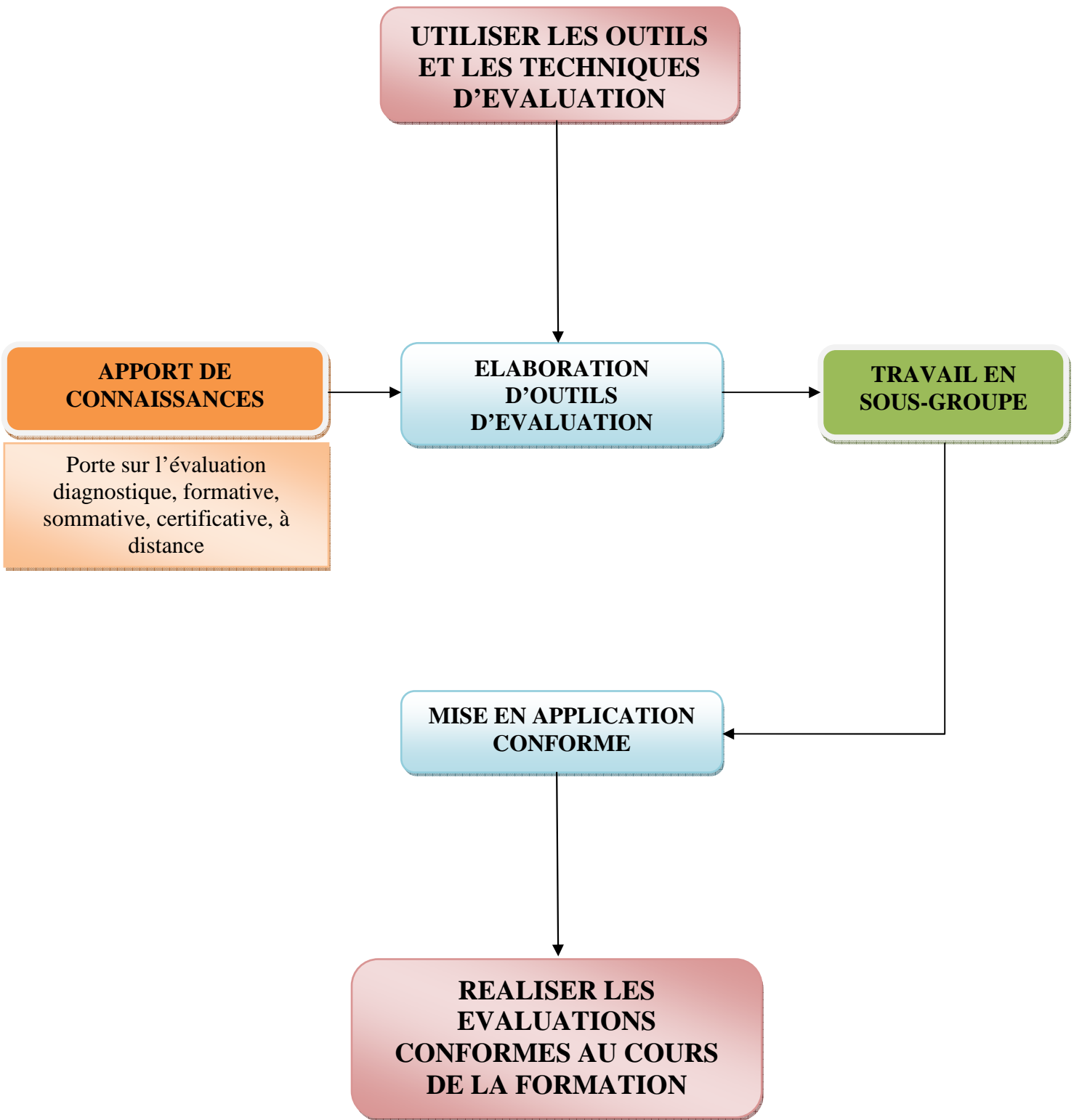
**Capacité n° 4 :**

Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures.

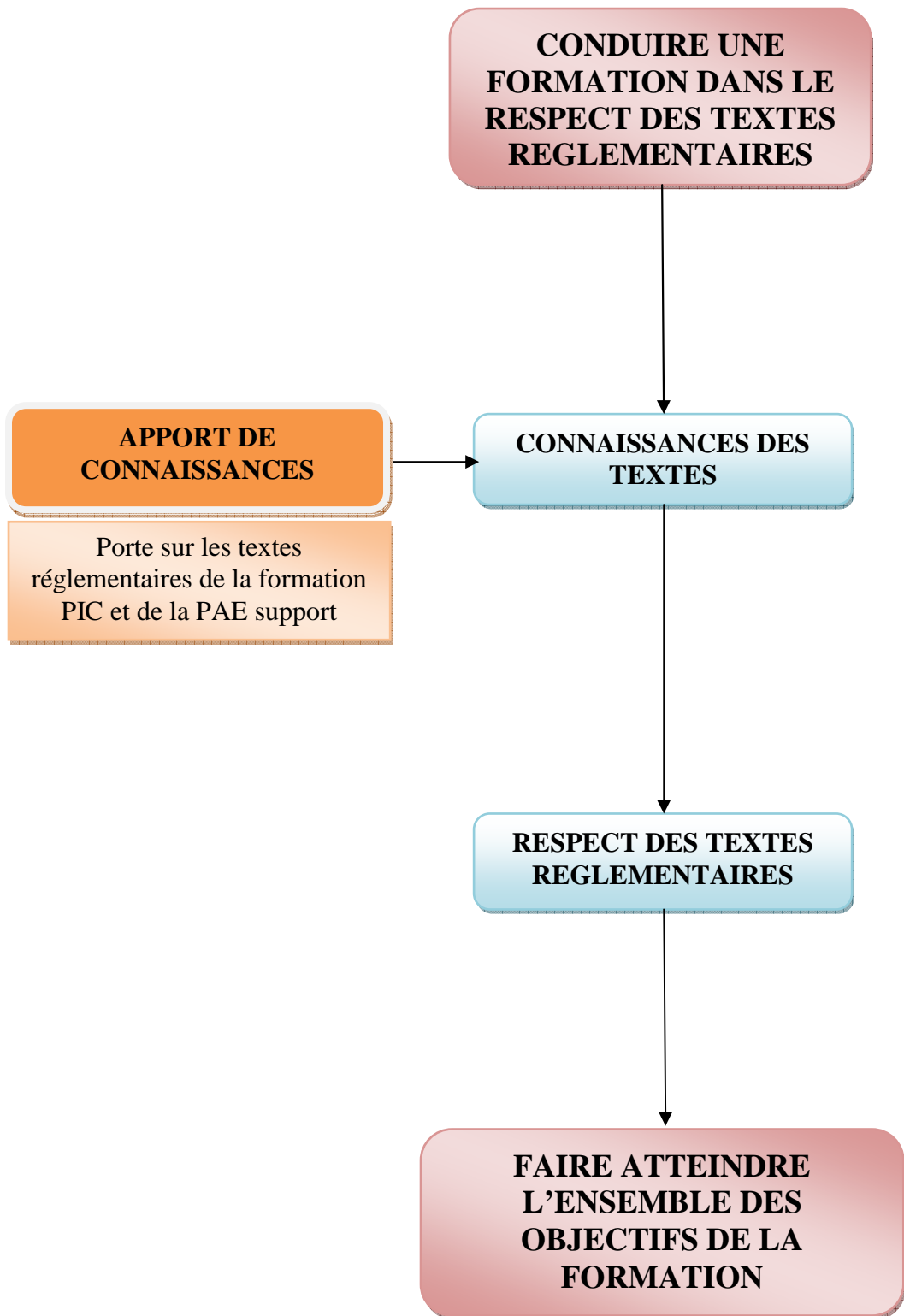
**Capacité n° 5 :**

Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances.

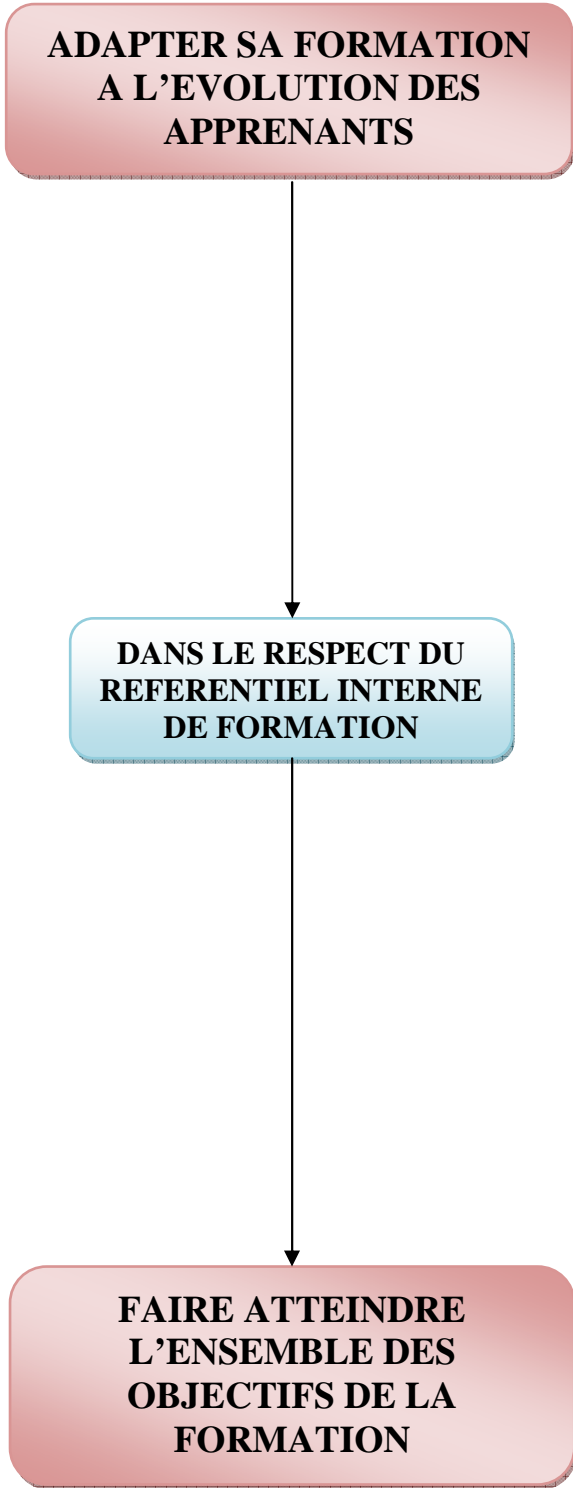




**Capacité n° 7 :**  
Evaluer l'apprenant en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents pour lui permettre de se situer dans la formation pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.



**Capacité n° 6 :**  
Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.



**Capacité n° 10 :**  
Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations.

**UTILISER LE REFERENTIEL  
INTERNE DE FORMATION  
DE SON AUTOTITE  
D'EMPLOI**

**APPORT DE  
CONNAISSANCES**

Porte sur les contraintes  
administratives, financières et  
logistiques de l'autorité  
d'emploi

**PROCEDURES  
D'ORGANISATION**

**ORGANISER UNE  
FORMATION**

**Capacité n° 11 :**  
Gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins.

## Certification

L'annexe 3 de l'arrêté du 08 août 2012 précise : « cette attestation de formation est délivrée, par l'organisme formateur, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances définies en annexe 1 du présent arrêté.

L'évaluation de l'acquisition de ces connaissances est effectuée par l'équipe pédagogique, lors de la formation. Les modalités d'évaluation ainsi que les modalités de délivrance de l'attestation de formation s'appuient sur des critères connus de l'apprenant et conformes au référentiel interne de certification établi par l'organisme formateur. »

Pour ce faire l'équipe pédagogique, en plus des outils d'évaluation créés par les formateurs et validés par les concepteurs de la formation, doit réaliser la certification au moyen des annexes 2,3 et 4.

### Annexe 2 « Fiche individuelle de suivi PIC Formateur » :

Cette fiche individuelle permet à l'équipe pédagogique de reporter durant toute la formation le suivi des évaluations des apprenants. A l'issue doit y figurer le niveau d'acquisition final représentant une synthèse de l'évaluation continue pour chaque capacité.

### Annexe 3 « Tableau récapitulatif des modalités de validation des capacités de formation PIC » :

Le tableau récapitulatif détermine le « comment » et « le niveau de validation » de chaque capacité. Il est la référence à suivre pour déterminer l'acquisition des capacités notifiées dans l'annexe 4.

### Annexe 4 « Grille des compétences PIC Formateur » :

Cette grille permet de s'assurer de l'acquisition des capacités. Les personnes ayant acquis, toutes les compétences se voient attribuer l'unité d'enseignement « Pédagogie Initiale et Commune de Formateur ».

### Annexe 5 « Procès-Verbal PIC F »

### Annexe 6 « Attestation d'assiduité de formation »

### Annexe 7 « Attestation de formation « Unité d'enseignement de Pédagogie Initiale et Commune de Formateur »

***La fiche individuelle de suivi et la grille d'évaluation récapitulative des capacités doivent être signées conjointement par le stagiaire et les formateurs.***

## Matériels logistiques :

- Une salle de formation
- Une salle par groupe pour travaux en sous-groupe
- Un ordinateur
- Coin détente pour les pauses
- Sanitaires

## Matériels pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Tableau blanc avec feutres de couleurs
- Paper-board
- RIF / RIC
- Fiches d'évaluations

## Annexe n°2 : fiche individuelle de suivi PIC Formateur

**A : acquis ; B : acquis à renforcer ; C : en cours d'acquisition ; D : non acquis**

<b>Nom :</b>		<b>Fiche individuelle de suivi PICF</b>			<b>Date :</b>		
<b>Prénom :</b>					<b>Lieu :</b>		
<b>Capacités à acquérir</b>		<b>J 1</b>	<b>J 2</b>	<b>J 3</b>	<b>J 4</b>	<b>J 5</b>	<b>Niveau final</b>
9 / 13	Respecter les principes de la communication						
10 / 11	Maîtriser le contexte juridique						
6	Utiliser un référentiel interne de formation						
5	Mettre en situation de travail de groupe						
11	Agencer un espace de formation						
1 / 14	Créer et utiliser un support pédagogique						
2.1 / 2.2	Animer deux techniques de découverte						
2.2 / 2.3	Animer deux techniques d'apprentissage						
3 / 12	Animer un atelier d'apprentissage						
4	Concevoir et préparer un cas concret						
7	Evaluer les apprenants						
8	S'autoévaluer						
<b><u>Observations de l'équipe pédagogique :</u></b>							
<b><u>Noms et signature de l'équipe pédagogique</u></b>				<b><u>Signature du stagiaire</u></b>			

## Annexe n°3 : modalités de validation des capacités PIC Formateur

N°	Capacités	Savoirs	Comment ?	Critères de performance	Niveau d'acquisition de la capacité
<b>1</b>	Evaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes	Activité de découverte	Mise en situation en utilisant un support pédagogique	Respect des points clés de la technique de découverte utilisée. Support pédagogique adapté. Respects des règles de la communication.	<b>B</b>
<b>2.1</b>	Apporter des connaissances structurées en utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs	Utilisation d'outils pédagogiques. Illustration de situation	En utilisant les supports pédagogiques à disposition	Respect des points clés des outils utilisés. Respect des règles de la communication	<b>B</b>
<b>2.2</b>	Apporter des connaissances structurées en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants	Les différents exposés	En animant un exposé interactif	Respect des points clés de la technique et des règles de la communication	<b>B</b>
<b>2.3</b>	Apporter des connaissances structurées en démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage des matériels	Démonstrations pratiques	En animant une DTR et une DCJ	Respect des points clés de la technique et des règles de communication	<b>A</b>
<b>3</b>	Organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement	Phase d'apprentissage du geste	En animant une phase d'apprentissage face à un sous-groupe d'au moins 5 apprenants	Gestion de l'espace, gestion du matériel Analyse des prestations et corrections adaptées	<b>A</b>



## Annexe n°3 : modalités de validation des capacités PIC Formateur

N°	Capacités	Savoirs	Comment ?	Critères de performance	Niveau d'acquisition de la capacité
<b>4</b>	Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures	Mises en situation, cas concrets	En animant une mise en situation face à un sous-groupe d'apprenants	Respect des critères du cas concret ou de la mise en situation en respectant la gestion du groupe. Gestion de l'espace Analyse des prestations et corrections adaptées.	<b>A</b>
<b>5</b>	Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances	Travail en sous-groupe	En respectant les conditions de réalisation de la fiche d'activité	Gestion de l'espace et du groupe. Respect des points clés de la technique du travail de groupe	<b>B</b>
<b>6</b>	Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel	Utilisation de documents pédagogiques et officiels Respect des textes réglementaires	Respect des textes réglementaires tout au long de la formation	Conformité du référentiel interne de formation	<b>B</b>
<b>7</b>	Evaluer l'apprenant en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents pour lui permettre de se situer dans la formation pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification	Les évaluations	Utilisation pertinente des outils d'évaluation	Respect des items des évaluations Grille d'évaluation pertinente et correctement utilisée	<b>A</b>
<b>8</b>	S'autoévaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences	Remise en question tout au long de la formation	Au cours d'au moins un entretien individuel avec les formateurs	Autoévaluation pertinente sur ses prestations de formateur	<b>B</b>

## Annexe n°3 : modalités de validation des capacités PIC Formateur

N°	Capacités	Savoirs	Comment ?	Critères de performance	Niveau d'acquisition de la capacité
9	Etablir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages	Outils de communication	En animant une séquence pédagogique	Respect de l'utilisation de l'outil et des règles de la communication	<b>B</b>
10	Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations	La réglementation nationale et interne à la structure	Mise en situation	Connaissance des réglementations et pertinence des réponses données	<b>B</b>
11	Gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs pour répondre aux besoins	Organisation de la formation	Mise en situation	Gestion de la salle, de l'espace Respect des règles administratives et logistiques	<b>B</b>
12	Positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs	Gestion de l'espace et du groupe	Mise en situation tout au long de la formation	En respectant les règles de gestion du groupe d'apprenants	<b>B</b>
13	Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage	Conception et utilisation d'outils et de supports pédagogiques	Mise en situation tout au long de la formation	Gestion correcte des comportements et des attitudes des apprenants	<b>B</b>
14	Utiliser les différents outils de communication et de créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs	Conception et utilisation d'outils et de supports pédagogiques	Mise en situation tout au long de la formation	Respect des critères d'élaboration du support pédagogique Respect des points clés de l'outil pédagogique	<b>B</b>

## Annexe n°4 : Grille des compétences PIC Formateur

<b>Stagiaire</b>	<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
<i>Date et lieu de la formation PIC Formateur :</i>		
<b>Compétences à acquérir</b>		Acquise Oui / Non
1	Evaluer le niveau des connaissances acquises et celle restant à acquérir	
2	Apporter des connaissances structurées	
3	Organiser l'apprentissage des apprenants	
4	Mettre les apprenants dans une situation proche de la réalité	
5	Mettre les apprenants en situation de travail de groupe	
6	Suivre un référentiel interne de formation	
7	Evaluer les apprenants	
8	S'autoévaluer	
9	Etablir une communication dans le cadre de la formation	
10	Maîtriser le contexte juridique et les règles de la structure	
11	Gérer la mise en place d'une formation	
12	Positionner le groupe en situation d'apprentissage	
13	Gérer les comportements et les attitudes du groupe	
14	Utiliser les différents outils de communication et créer des supports	
<b><u>Noms et signatures de l'équipe pédagogique</u></b>		<b><u>Signature du stagiaire</u></b>

## Annexe n°5 : Procès-Verbal PIC Formateur

### Procès – Verbal Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

*Vu l'arrêté du 08 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur »*

*Vu la présence aux séquences de formation qui ont eu lieu du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_*

*Vu l'avis de l'équipe pédagogique*

*Le SDIS de la haute – Saône déclare :*

Stagiaires	Noms	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Participation à toutes les séquences
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Vu et approuvé, l'équipe pédagogique :



# ATTESTATION DE FORMATION

relative à l'unité d'enseignement de

## **Pédagogie initiale et commune de formateur**

- Vu le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Pédagogie initiale et commune de formateur » ;
- Vu l'arrêté du «Date\_arrêté\_» «Libellé\_arrêté\_de\_formation» ;
- Vu la décision d'agrément «Référence\_DA» délivrée le «Date\_DA» relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur [ de/aux XXXXXXXXXX] » ;
- Vu le procès-verbal de formation «Référence\_PV», établi en date du «Date\_PV» ;

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Haute-Saône atteste que

**«M. ou Mme» «Prénom» «NOM»,  
«né ou née» le «Date de naissance» à «Lieu de naissance (DPT)»**

- a suivi une session de formation à l'unité d'enseignement précitée qui s'est déroulée du «Date début formation» au «Date fin formation» à «lieu formation (DPT)» ;
- a suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances liées aux compétences définies en annexe 1 de l'arrêté du 8 août 2012 susvisé.

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé(e) la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville], le «Date édition»

[Attache de signature],

[Prénom NOM]

## **Bibliographie**

- Arrêté du 08 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur »
- Référentiel Interne de Formation et de Certification « PIC Formateur » de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France